

**VI.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

POUR L'EXERCICE 1871.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour 1870 sont de . . . . fr. 3,415,412 »

Le projet de Budget pour 1871 s'élève à la même somme.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — ADMINISTRATION CENTRALE.ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Il convient de transférer à cet article une somme de 2,500 francs, à prendre sur l'article 31 (32 ancien) *Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non remplacé.*

En 1862, tous les Ministres proposèrent à la Chambre de porter aux Budgets de 1863 et 1864 les sommes nécessaires pour augmenter les traitements des fonctionnaires et employés de leurs Départements.

Au Ministère des Affaires Étrangères on avait procédé préalablement à une révision minutieuse du personnel, et l'on avait décidé des suppressions qui ne pouvaient se réaliser que successivement et par voie d'extinction. C'est sur l'organisation définitive et sur le taux moyen des traitements que l'augmentation sollicitée fut calculée.

Depuis lors, par suite du développement incessant des relations et des communications, le nombre des Belges voyageant ou résidant à l'étranger s'est considérablement accru, et les affaires de chancellerie se sont multipliées dans une proportion correspondante.

Cette branche de service embrasse toutes les affaires d'état-civil, les successions, le rapatriement des aliénés, l'échange de documents officiels avec les Gouvernements étrangers, les recouvrements de créances, les transmissions d'actes judiciaires, de commissions rogatoires, d'exploits, et toutes les questions contentieuses que soulèvent ces divers intérêts.

De là, la nécessité d'ériger en direction le bureau de la chancellerie et, comme cette création devait faire naître de nouvelles charges, on s'efforça de les compenser, autant que possible, en introduisant dans les divers rouages de l'administration, les simplifications compatibles avec une bonne organisation. C'est ainsi que l'on réunit la comptabilité de la marine à la direction centrale de comptabilité.

On a pu, à l'aide de ces mesures, réaliser quelques économies qui ont servi à couvrir la plus grande part de la dépense occasionnée par la création de la nouvelle direction. D'autres économies pourront probablement encore être obtenues, dans un délai plus ou moins rapproché. Toutefois, une allocation supplémentaire serait indispensable pour assurer aux fonctionnaires

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

du Département des Affaires Étrangères les traitements normaux dont jouissent aujourd'hui leurs collègues des autres Ministères. A cette fin, une somme de 2,500 francs est portée au Budget de 1871.

Il sera peut-être impossible de pourvoir, à l'aide de cette augmentation de crédit, à tous les besoins de la situation qui devra être considérée comme définitive. Il y aura lieu, le cas échéant, de solliciter encore de la Législature un supplément d'allocation pour cet objet.

## CHAPITRE III. — CONSULATS.

ART. 21. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Afin d'étendre de plus en plus l'application des idées qui ont été exposées dans le rapport au Roi, inséré au *Moniteur* du 29 juillet 1868, idées qui ont été accueillies de la manière la plus favorable et par la Chambre et par le pays, et dont la réalisation partielle promet déjà les plus heureux résultats, cet article est augmenté d'une somme de 10,000 francs, dont 2,500 francs sont pris sur l'article 29 (30 ancien) et 7,500 francs sur l'article 51 (52 ancien).

ART. 27 ANCIEN. — *Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.*

Cet article est transporté à la fin du Budget.

ART. 29 (30 ANCIEN). — *Encouragements au commerce.*

Cet article est réduit de 2,500 francs, transférés à l'article 21.

## CHAPITRE VIII. — MARINE.

ART. 51 (52 ANCIEN). — *Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non remplacé.*

Par suite d'économies qui seront réalisées, dans le courant de 1870, une somme de 10,000 francs est prélevée sur cet article et répartie comme il suit : 7,500 francs à l'article 21 (*Consulats*) et 2,500 francs à l'article 2.

ART. 52 (55 ANCIEN). — *Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête de Flandre.*

Une somme de 2,000 francs, formant la solde de deux rameurs détachés de ce service au commissariat maritime d'Anvers, est transférée à l'article 55 (57 ancien).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 33, 34 (34, 35 ET 36 ANCIENS). — *Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.*

Les inspecteurs du pilotage dirigent les services de sauvetage.

Les circonstances dans lesquelles il a fallu mettre à l'épreuve le courage et le dévouement des sauveteurs s'étant multipliées, l'allocation destinée à rémunérer ces périlleux services s'est trouvée insuffisante.

Afin d'éviter désormais toute difficulté sous ce rapport, il suffit de transférer à l'article 33 (34 ancien) la somme de 12,520 francs représentant les traitements fixes des agents du sauvetage et formant l'article 36 ancien, et de comprendre la somme de 3,100 francs pour vacations aux sauveteurs dans le crédit non limitatif de l'article 34 (35 ancien).

D'autre part, une somme de 4,500 francs est prélevée sur l'article 33 (34 ancien) et transférée à l'article 35 (37 ancien).

Les libellés sont modifiés en conséquence

ART. 35 (37 ANCIEN). — *Police maritime. — Traitements.*

L'allocation est portée à 41,194 francs.

Le mouvement maritime du port d'Anvers s'est considérablement accru depuis 1855. Pour assurer le service de la rade et l'arrestation des marins déserteurs, il a fallu nommer un quatrième agent, dont la solde a été prise provisoirement sur l'article 38.

La Cour des Comptes a fait remarquer que cette imputation n'était pas régulière, et c'est pour faire droit à ses observations que le transfert est demandé.

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

JULES VANDER STICHELEN.



**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1871, à la somme de *trois millions quatre cent quinze mille cent douze francs* (5,415,112 francs), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1870, resteront disponibles sur les articles 22, 26 et 28, pourront être transférés au Budget de 1871.

Donné à Bruxelles, le 24 janvier 1870.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

**JULES VANDER STICHELEN.**

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**

---

(186)

# BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## POUR L'EXERCICE 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000	»	
2	— du personnel des bureaux . . . . .	148,200	»	
5	Matériel. . . . .	44,100	»	225,500
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles. . . . .	10,000	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.<sup>1</sup></i>				
5	Autriche . . . . .	51,500	»	
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand-Ducale . . . . .	26,000	»	
7	France . . . . .	71,000	»	
8	Grande-Bretagne. . . . .	71,000	»	
9	Italie et Rome. . . . .	72,500	»	
10	Chine et Japon . . . . .	46,000	»	
11	Pays-Bas . . . . .	46,500	»	
12	Prusse et Confédération du Nord. . . . .	51,500	»	710,970
13	Russie . . . . .	71,000	»	
14	Brésil . . . . .	50,000	»	
15	Danemark, Suède et Norvège . . . . .	20,000	»	
16	Espagne . . . . .	26,000	»	
17	États-Unis . . . . .	50,000	»	
18	Portugal . . . . .	20,000	»	
19	Turquie, avec faculté de transférer 5,000 francs à l'article 25 . . . . .	50,970	»	
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation. . . . .	27,000	»	
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>		954,270	»	954,270

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	954,270 »	»	954,270 »
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	CONSULATS.			
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .	179,550 »	»	179,550 »
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	FRAIS DE VOYAGE.			
22	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .	70,500 »	»	70,500 »
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
23	Perception des droits de chancellerie, à Paris . . . . .	8,240 »	»	90,250 »
24		Frais divers. . . . .	360 »	
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient . . . . .	8,050 »	»	
26	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	75,620 »	»	
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
27	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	47,000 »	»	47,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	1,521,570 »		1,521,570 »

## POUR L'EXERCICE 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,521,570 »	»	1,521,570 »
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	COMMERCE, NAVIGATION.			
28	Chambres de commerce . . . . .	16,000 »	»	
29	Frais divers et encouragements au commerce . . . . .	42,800 »	»	66,800 »
30	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers : remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif) . . . . .	8,000 »	»	
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
	MARINE.			
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>			
31	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé. . . . .	515,506 »	»	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>			
52	Personnel . . . . .	24,447 »	»	
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>			
35	Personnel . . . . .	Traitements . . . . .	520,766 »	»
34		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal, et vacations aux agents du sauvetage. (Crédit non limitatif) . . . . .	261,100 »	»
	<i>Police maritime.</i>			
55	Personnel . . . . .	Traitements . . . . .	41,194 »	»
56		Primes et remises. (Crédit non limitatif) . . . . .	4,000 »	»
	<i>Écoles de navigation.</i>			
57	Personnel . . . . .	10,580 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	2,572,765 »	»	5,406,812 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	2,572,765 »	»	5,406,812 »
	<i>Pêche maritime.</i>			
38	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins. . . . .	52,945 »	»	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
59	Dépenses diverses . . . . .	911,104 »	70,000 »	
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
	<i>Pensions, secours et créances arriérées.</i>			
40	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	2,300 »	»	
41	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	5,000 »	»	
42	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .	5,000 »	»	8,500 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	3,545,112 »	70,000 »	5,415,112 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 janvier 1870.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

JULES VANDER STICHELEN.

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

## DÉVELOPPEMENTS

DU

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1871.



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre. . . . .
2	»	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchis- sements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais . . . . . 18,100
3	b.	Éclairage et chauffage . . . . . 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 7,500
	d.	Fonds secrets. . . . . 13,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	»	AUTRICHE . . . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 — d'un secrétaire . . . . . 8,500 Frais de chancellerie . . . . . 2,000
6	»	{ BAVIÈRE, WURTEMBERG, BADE ET HESSE GRAND'DUCALE. } Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. . . . .
7	»	FRANCE . . . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 — d'un conseiller. . . . . 14,000 Frais de chancellerie . . . . . 2,000
A REPORTER. . . . . fr.		

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
148,200	»	148,200	145,700	2,500	»	
44,100	»	44,100	44,100	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
223,300	»	223,300	220,800	2,500	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
CHAPITRE II (SUITE).			
8	»	GRANDE-BRETAGNE. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . — d'un conseiller . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 58,000 11,000 2,000
9	»	ITALIE ET ROME. { FLORENCE. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . Traitements d'un secrétaire . . . . . Frais de chancellerie . . . . . ROME. — Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . .	{ 38,000 6,500 2,000 26,000
10	»	CHINE ET JAPON. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . — d'un lettré et d'un interprète . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 38,000 6,000 2,000
11	»	PAYS-BAS. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . — d'un secrétaire . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 38,000 6,500 2,000
12	»	PRUSSE ET CONFÉDÉRATION DU NORD. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . — d'un secrétaire . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 41,000 8,500 2,000
15	»	RUSSIE. { Traitements d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire . . . . . — d'un conseiller . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 58,000 11,000 2,000
14	»	BRÉSIL. — Traitements d'un Ministre résident . . . . .	. . . . .
15	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — Traitements d'un Ministre résident . . . . .	. . . . .
16	»	ESPAGNE. — Traitements d'un Ministre résident . . . . .	. . . . .
17	»	ÉTATS-UNIS. — Traitements d'un Ministre résident . . . . .	. . . . .
18	»	PORTUGAL. — Traitements d'un Ministre résident . . . . .	. . . . .
19	»	TURQUIE. { Traitements d'un Ministre résident . . . . . — d'un consul général chancelier . . . . . — d'un premier drogman . . . . . — d'un second drogman . . . . . — de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i> . . . . . Frais de chancellerie . . . . .	{ 26,000 10,000 8,000 5,000 1,970 2,000
20	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation . . . . .	. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . .			fr. . . . .

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
72,500	»	72,500	72,500	»	»	
46,000	»	46,000	46,000	»	»	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
50,970	»	50,970	50,970	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
710,970	»	710,970	710,970	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
CONSULATS.		
21	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
FRAIS DE VOYAGE.		
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
<b>CHAPITRE V.</b>		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
23	»	Perception des droits de chancellerie, { Personnel . . . . . à Paris . . . . . } Frais divers . . . . .
24	»	
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient . . . . .
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
»	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
179,550	»	179,550	169,550	10,000	»	
179,550	»	179,550	169,550	10,000	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
8,240	»	8,240	8,240	»	»	
360	»	360	360	»	»	
a) 8,050	»	8,050	8,050	»	»	
73,620	»	73,620	73,620	»	»	
»	»	»	3,000	»	3,000	
90,250	»	90,250	93,250	»	3,000	

a, Alexandrie	— 1 drogman fi	1,000
—	— 1 khavass	780
Andrinople	— 1 id	500
Beyrouth	— 1 id	500
Bucharest	— 1 id	1,000
Solonque	— 1 id	500
Smyrne	— 1 id	800
Tanger	— 1 id	1,000
Trebizonde	— 1 id	500
Tripoli	— 1 id	450
Vina	— 1 id	500
Roustehouck	— 1 id	500

Fr 8,050

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
27	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
COMMERCE. — NAVIGATION.		
28	»	Chambres de commerce . . . . .
29	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
30	»	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux ( <i>crédit non limitatif</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
31	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. . . . . fr. 228,245 »
	»	— des services spéciaux . . . . . 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes . . . . . 50,302 »
	»	— en disponibilité aux $\frac{2}{5}$ de solde, en inactivité et non remplacé . . . . . 7,481 »
		Fr. 513,506 »
A REPORTER . . . . . fr.		

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
16,000	»	16,000	16,000	»	»	
42,800	»	42,800	45,300	»	2,500	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
66,800	»	66,800	69,300	»	2,500	
313,506	»	313,506	323,506	»	10,000	
313,506	»	313,506	323,506	»	10,000	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>
32	»	Personnel . . . . .
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>
33	»	Personnel. {
34	»	
		Remises aux pilotes, aux receveurs du pilotage et des droits de fanal; vacations aux agents du sauvetage ( <i>crédit non limitatif</i> ). . . . .
		<i>Sauvetage.</i>
	»	Personnel. {
		Traitements . . . . .
		Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse. . . . .
		<i>Police maritime.</i>
35	»	Personnel. {
36	»	
		Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; in- demnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .
		<i>Écoles de navigation.</i>
37	»	Personnel . . . . .
		<i>Pêche maritime.</i>
38	»	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
313,506	»	313,506	323,506	»	10,000	
24,447	»	24,447	26,447	»	2,000	
320,766	»	320,766	312,946	7,820	»	
261,100	»	261,100	258,000	3,100	»	
»	»	»	13,420	»	13,420	
41,194	»	41,194	54,694	6,500	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
19,580	»	19,580	19,580	»	»	
52,945	»	52,945	52,945	»	»	
1,057,558	»	1,057,558	1,047,558	17,420	27,420	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.	
			ORDINAIRES.	EXTRAORDIN.
<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>				
<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>				
<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>				
»		Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents . . . . .	278,000	»
»		Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées . . . . .	545,000	»
»		Frais d'agence. . . . .	6,000	»
»		Réparations extraordinaires aux malles-postes. . . . .	»	70,000
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>				
»		Entretien des bateaux . . . . .	9,000	»
»		Houille, huile, graisse, etc. . . . .	15,000	»
<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>				
»		Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel . . . . .	1,500	»
»		Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut . . . . .	205,124	»
»		Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur. . . . .	8,000	»
»		Achat de bouées et accessoires. . . . .	4,000	»
»		Loyer d'une maison à Flessingue. . . . .	1,500	»
»		Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal . . . . .	1,500	»
»		Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux . . . . .	5,000	»
»		Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut . . . . .	5,000	»
A REPORTER. . . . . fr.			880,624	70,000

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,538	17,420	27,420	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,538	17,420	27,420	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII (suite).		
			REPORT. . . . . fr.	
		» Entretien des embarcations, hangars, etc., du sauvetage . . . . .	2,200	»
		<i>Police maritime.</i>		
		» Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux . . .	4,900	»
		<i>Écoles de navigation.</i>		
59 (suite).		» Frais divers . . . . .	8,080	»
		» Fournitures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services . . . . .	3,800	»
		» Frais de voyage pour les divers services . . . . .	5,500	»
		» Dépenses imprévues pour les divers services . . . . .	3,000	»
		» Perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Fles- singue . . . . .	3,000	»
			911,104	70,000
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	
		CHAPITRE IX.		
		PENSIONS, SECOURS ET DÉPENSES ARRIÉRÉES.		
40		» Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .		
41		» Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .		
42		» Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .		
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.	

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,338	17,420	27,420	
911,104	70,000	981,104	981,104	»	»	
1,948,442	70,000	2,018,442	2,028,442	17,420	27,420	
DIMINUTION. . . fr.				10,000		
2,300	»	2,300	2,300	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
3,000	»	3,000	»	3,000	»	
8,300	»	8,300	5,300	3,000	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	192	Administration centrale. . . . .
II.	<i>ib.</i>	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie . . . . .
III.	196	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage . . . . .
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats . . . . .
VI.	198	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues. . . . .
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation . . . . .
VIII.	<i>ib.</i>	Marine . . . . .
IX.	204	Pensions, secours et dépenses arriérées. . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
223,300 »	»	223,300 »	220,800 »	2,500 »	»	
710,970 »	»	710,970 »	710,970 »	»	»	
179,550 »	»	179,550 »	169,550 »	10,000 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
90,250 »	»	90,250 »	93,250 »	»	3,000 »	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
66,800 »	»	66,800 »	69,300 »	»	2,500 »	
1,948,442 »	70,000 »	2,018,442 »	2,028,442 »	»	10,000 »	
8,500 »	»	8,500 »	5,500 »	3,000 »	»	
3,345,112 »	70,000 »	3,415,112 »	3,415,112 »	15,500 »	15,500 »	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

**ANNEXE**  
**AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
**POUR L'EXERCICE 1871.**

*Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1869, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.*

**1<sup>o</sup> PENSIONS CONFÉRÉES.**

No d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE ou jouissance.	Observations.
138	Ruud's, J.-B. . . . .	Chef pilote . . . . .	687	1 <sup>er</sup> juin 1869.	1 <sup>er</sup> janv. 1869.	
139	Michils, F.-J. . . . .	Matelot . . . . .	585	Id.	1 <sup>er</sup> févr. 1869.	
140	B <sup>on</sup> Du Jardin . . . . .	Ministre à Londres . . . . .	5,000	Id.	Id.	
141	De Kinderen, P.-J. . . . .	Pilote . . . . .	1,062	Id.	1 <sup>er</sup> mars 1869.	
142	Pollet, S. . . . .	Garde fanal . . . . .	592	Id.	Id.	
145	Sinkel, E. . . . .	Lieutenant de vaisseau . . . . .	1,870	14 nov. 1869.	20 janv. 1869.	
TOTAL . . . fr.			9,596			

**2<sup>o</sup> PENSIONS ÉTEINTES.**

					DATE de l'extinction.	DATE du décès.
14	Behr. . . . .	Env. extr. et Min. plénip. . . . .	5,000	6 déc. 1858.	50 nov. 1869.	11 novembre 1869.
77	Decooker . . . . .	Pilote . . . . .	849	20 mars 1860.	50 avril 1869.	12 avril 1869.
89	Ysengrin . . . . .	Receveur du pilote . . . . .	1,235	22 février 1861.	51 mars 1869.	12 mars 1869.
98	Meynne. . . . .	Sous-direct. du sauvetage. . . . .	175	28 oct. 1862.	50 avril 1869.	8 avril 1869.
116	Verkouille . . . . .	Matelot . . . . .	585	10 mai 1865.	51 octob. 1869.	22 octobre 1869.
126	Maertens . . . . .	Patron. . . . .	149	19 février 1867.	51 janvier 1869.	15 janvier 1869.
TOTAL . . . fr.			7,991			

**SITUATION.**

Lors de la présentation du Budget de 1870, le Département des Affaires Étrangères comptait 70 pensions, s'élevant à fr.	95,167 »
Depuis cette époque, 6 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à . . . . .	9,596 »
	<b>ENSEMBLE. . . . . fr. 104,765 »</b>
Six pensions se sont éteintes; elles montent à . . . . .	7,991 »
	<b>Reste donc à servir 70 pensions, s'élevant à . . . . . fr. 96,772 »</b>